



Communiqué de presse

BRL et l'AREC s'engagent pour développer la production d'énergies renouvelables grâce au Réseau Hydraulique Régional

Jeudi 12 décembre, dans le cadre du Salon ENERGIA, **Jean-François BLANCHET**, Directeur général de **BRL** et **Stéphane PERE**, Directeur général de l'**Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC)** Occitanie signent un partenariat pour accompagner et amplifier les projets de transition énergétique et écologique sur le périmètre du Réseau Hydraulique Régional¹ (RHR) confié à BRL par la **Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée**.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie **REPOS** et de la volonté affichée par la Région de devenir la première région à énergie positive d'Europe à l'horizon 2050.

Comme le souligne Jean-François BLANCHET : « le Groupe BRL œuvre à intégrer la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble de ses activités. C'est l'un des axes forts de notre politique de Responsabilité Sociétale (RSE). Nous avons déjà engagé plusieurs programmes visant à améliorer le **bilan carbone du Groupe** et la **performance énergétique** des ouvrages du RHR. Grâce à l'expertise de l'AREC, notamment pour la production d'énergie renouvelable, nous souhaitons accélérer ce processus, comme nous nous y sommes engagés auprès de la Région, dans le cadre de la Charte pour une gestion exemplaire du RHR, signée en juin dernier ».

Pour Stéphane PERE : « l'AREC est l'outil de la Région pour accélérer la transition énergétique et atteindre les objectifs du scénario Région à Énergie Positive. Cette ambition nécessite la **mobilisation de tous les acteurs du territoire pour favoriser la sobriété énergétique et la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable**. BRL est un acteur structurant pour la Région, déjà fortement impliqué dans la transition énergétique. La collaboration qui s'engage aujourd'hui permettra j'en suis sûr d'**aller plus loin pour développer des projets de production d'énergie propre** d'envergure en lien avec l'activité de BRL, et **soutenir l'émergence de projets innovants** ».

La coopération entre BRL et l'AREC sera organisée autour de 2 axes :

1. Démultiplier les projets de production d'Énergies nouvelles Renouvelables (EnR) et d'efficacité énergétique (EE) sur le territoire du RHR

L'AREC et BRL renforceront leur coopération afin de faciliter l'émergence de projets de production d'EnR et d'efficacité énergétique en Région Occitanie :

- L'AREC mettra notamment à la disposition de BRL son expertise et ses moyens pour accompagner le montage des projets EnR/EE développés sur le périmètre du RHR

¹ Le RHR couvre 100 000 ha sur le territoire du Gard, de l'Hérault et de l'Aude.

- BRL fera remonter les besoins identifiés sur le terrain pour favoriser l'émergence de projets et inciter au développement de produits / services adaptés. BRL mettra également ses compétences en hydraulique pour les besoins des projets d'hydroélectricité de l'AREC

2. Accompagner l'innovation et les démonstrateurs technologiques de la transition écologique et énergétique (TEE) sur le RHR

Étant donné sa nature même et dans le cadre de son activité de conseil auprès des collectivités, l'AREC est un partenaire privilégié des collectivités de la Région Occitanie, tiers de confiance et centre de ressources sur la thématique de la transition énergétique.

BRL est fortement impliqué dans la thématique de l'innovation. Ses activités peuvent être génératrices de projets fortement innovants sur le territoire de la région desservi par le RHR: micro-turbine, récupération de calories, photovoltaïque flottant, ...

L'AREC et BRL renforceront leur coopération afin de faciliter l'émergence de projets de démonstrateurs :

- BRL, identifiera les projets innovants potentiellement mis en œuvre sur son patrimoine et le domaine concédé pour les présenter à l'AREC
- L'AREC facilitera la mise en relation des collectivités auprès desquelles elle intervient avec BRL si l'opportunité de projet innovant ou de démonstrateur apparaît sur leur territoire.
- L'AREC sera force de proposition auprès de BRL si elle détecte une technologie innovante potentiellement intéressante pour l'activité de BRL

A propos de :

L'AREC est l'outil de la Région Occitanie pour accélérer la transition énergétique.

Elle accompagne l'ensemble des acteurs du territoire de la Région Occitanie – collectivités publiques, acteurs économiques, porteurs de projets et citoyens - dans leurs démarches de mises en œuvre de la transition énergétique. Pour cela, elle propose une offre de services pour leurs projets de développement des énergies renouvelables, d'innovation liée à la transition énergétique, et des projets d'efficacité énergétique, notamment dans la rénovation bâtementaire. La valeur ajoutée de l'AREC consiste en une assistance de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

BRL est le concessionnaire du Réseau Hydraulique Régional (RHR), propriété de la Région Occitanie et dispose d'une forte expertise dans les domaines de l'eau, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Le Groupe assure également, hors RHR, la gestion d'autres ouvrages (barrages, réseaux d'eau et d'assainissement, périmètres irrigués) situés en Occitanie, en mettant son savoir-faire (études, travaux, conseil et vente de matériel) au service d'une irrigation plus économe des ressources en eau. BRL a signé avec la Région Occitanie en juin 2019 une Charte pour une gestion exemplaire du Réseau Hydraulique Régional, dont l'une des orientations stratégiques vise à accompagner les mutations écologiques et énergétiques sur le RHR.

Contactés PRESSE

AREC :

Vincent FEUILLETTE
Port. 07 87 14 24 26

BRL :

Marie-Hélène FAVANT
Port. 06 75 26 57 31

